LES INSTITUTES DE L'EMPEREUR *JUSTINIEN*, CONFERÉES AVEC LE DROIT FRANÇOIS.

Par Noble FRANÇOIS DE BOUTARIC, *Professeur en Droit en l'Université de Toulouse.*

A TOULOUSE,

CHEZ { GASPARD HENAULT, Imprim.-Libraire, rue des Changes.
ET
JEAN-FRANÇOIS FOREST, Libraire, rue Saint Rome.

M. DCC. LVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.